

Nous ne pouvons nous arrêter à l'examen des restes très incomplets recueillis en divers endroits comme à la Naulette, en Belgique; à Gibraltar; à Arcy-sur-Cure, à Clichy, à Marcilly, à Malarnaud, à Puy-Moyen, etc., en France; l'étude des grandes découvertes de squelettes entiers nous permettra d'arriver à d'importantes conclusions sur l'état physique et social de l'homme des cavernes.

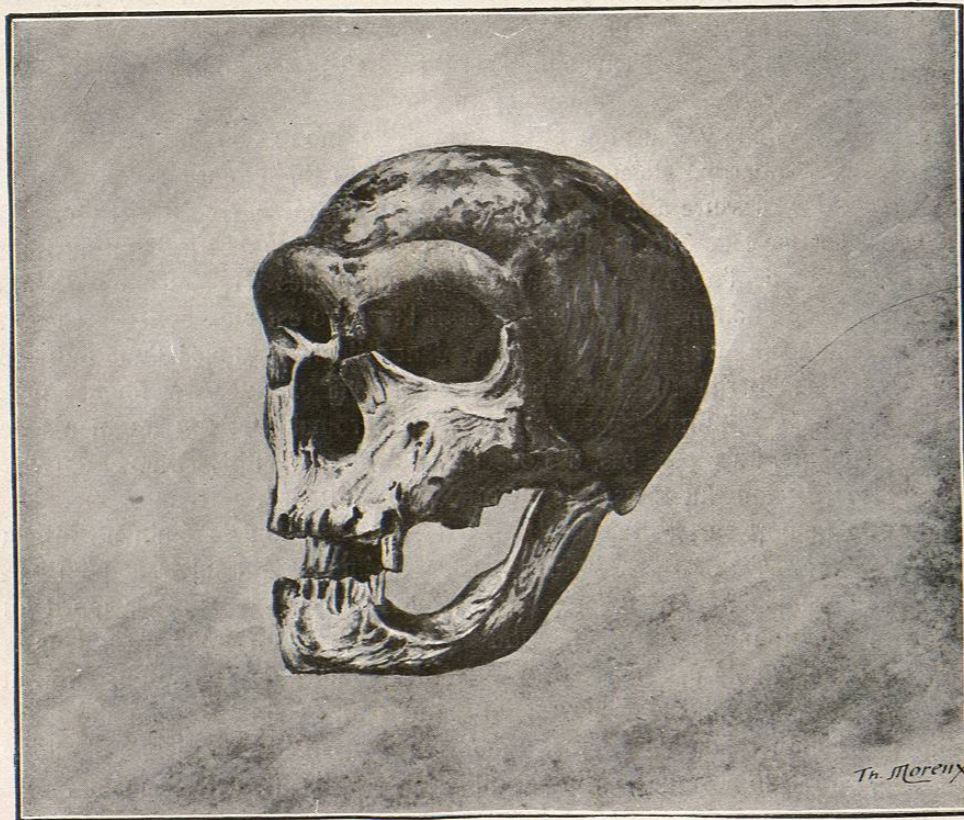
Ce sont d'abord les deux squelettes découverts à Spy, près de Namur, en 1886, dans une position telle que nous sommes certainement en présence d'une sépulture.

Les crânes sont allongés d'avant en arrière. Le front est étroit, bas et fuyant, la nuque très élargie. Le menton, qui tombe droit, n'offre d'ailleurs aucun prognatisme.

Les os, tibia et fémur, pour l'insertion des muscles, prouvent que l'homme de cette époque marchait les jambes un peu pliées.

Le type découvert à La Chapelle-aux-Saints (Corrèze), par MM. Bouyssonie et Bardon, en août 1908, est à peu près du même genre : petite taille, comme les deux précédents, grande robustesse; il prouve qu'à cette époque la race néanderthaloïde avait envahi nos contrées. Cependant, les différences montrent qu'en réalité nous avons, même dans l'homme moustérien, un ensemble de races quelque peu diverses.

Comme dans celui de Spy, l'arcade sourcilière est énorme chez l'homme de la Corrèze, mais le front est plus déprimé, le nez devait être plus large, enfin, la



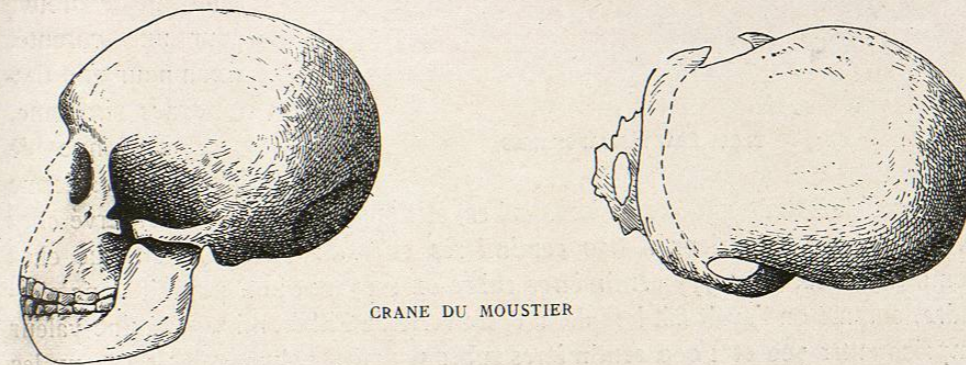
TÊTE DE L'HOMME DE LA CHAPPELLE-AUX-SAINTS, RECONSTITUÉE PAR M. BOULE

mâchoire, plus puissante, ne présente pas de saillie mentonnière et se rapproche de celle d'Heidelberg.

Tout en fait un type rappelant, sur beaucoup de points, les Australiens et les Tasmaniens. C'est, en effet, aux antipodes qu'il faut chercher actuellement cette forme dégradée de l'ancêtre moustérien.

Pour être moins prononcés, les caractères du crâne de La Chapelle-aux-Saints ne s'en rencontrent pas moins chez celui d'un jeune homme de seize ans exhumé presque à la même époque (1), par un marchand suisse, M. Hauser, qui, suivant l'expression de M. l'abbé Breuil, « exploite industriellement, mais non sans quelques précautions, les gisements antiques du Périgord, et disperse contre beaux deniers comptants, aux quatre coins des musées étrangers, des feuillets épars des plus vieilles archives de la France ».

M. Hauser va plus loin : il pousse la délicatesse jusqu'à convier parfois de nom-



breux étrangers, à l'exclusion des savants français, pour examiner le résultat de ses fouilles.

En présence de ces crânes se rapprochant singulièrement des races négroïdes, on ne peut s'empêcher de penser à la laideur de l'homme moustérien.

Mais avant d'engager de graves discussions à ce sujet, il faudrait bien être fixé sur ce que nous appelons la *beauté* du type. L'appréciation du beau est essentiellement relative, et l'idéal de la beauté a varié non seulement à chaque époque, mais avec chaque peuple. Aujourd'hui même, les hommes ne peuvent tomber d'accord sur ce point. Les Japonais ne sauraient trouver des éléments de beauté dans nos races européennes : notre visage offre des caractères qui choquent leurs habitudes; ils nous trouvent trop grands, nos yeux ne sont pas bridés, et notre nez n'est pas assez aplati. Pour un Boschiman, toutes les productions de nos artistes modernes seraient au-dessous de la beauté des types qui l'entourent.

L'argument de la laideur de l'homme des cavernes n'est donc pas sérieux. Reste l'examen de la capacité crânienne. Nous savons quel cas en font les transformistes et surtout ceux qui basent le développement intellectuel sur le volume du cerveau.

Évidemment, il y a des limites au-dessous desquelles un homme est un idiot,

(1) Il est connu sous le nom de crâne du Moustier.



TROIS BEAUTÉS JAPONAISES

nous l'avons déjà vu, sans que personne au monde puisse préciser où il faut s'arrêter. Cependant, en laissant de côté cette querelle de métaphysique, il faut bien avouer qu'un cerveau se rapprochant de celui du singe fournirait à nos adversaires un semblant de preuve pour une parenté, sinon pour une descendance simienne.

La moyenne de la capacité crânienne

chez le gorille est de 530 centimètres cubes, et nous n'avons jamais observé chez eux un volume supérieur à 630 centimètres cubes. Nous avons dit que chez l'homme elle est de 1 375 centimètres cubes en moyenne; on pouvait donc s'attendre, comme on l'avait fait lors de la découverte du Pithécantrophe, à une valeur comprise entre 700 et 1 000 centimètres cubes pour les volumes des cerveaux les plus anciens.

La méthode était déjà en défaut pour l'homme de Java, ainsi que je l'ai montré; l'homme moustérien mieux conservé se prêtait à de nouvelles mensurations. Or, quels ont été les résultats?

Bien différents, hélas! de ce que les transformistes auraient souhaité. Leur dogme n'a vraiment pas de chance, il a vécu comme les roses, « l'espace d'un matin ».

Les mesures récentes des crânes fossiles de Néanderthal et de Spy faites par Rancke et Manouvrier ont donné des chiffres non inférieurs à 1 500 centimètres cubes. On pourrait répondre que l'authenticité du crâne de Néanderthal est douteuse et que les hommes de Spy constituaient une exception.

Mais, à la suite de la découverte de La Chapelle-aux-Saints, M. Boule, le savant professeur du Muséum de Paris, a étudié spécialement le crâne du squelette, et voici sa conclusion :

En appliquant les formules de Manouvrier, de Lee, de J. Beddoc, dont les coefficients ont été établis pour certaines races déterminées, et en tenant compte de la plus forte épaisseur des os du crâne fossile, j'ai obtenu pour celui-ci des nombres variant entre 1 570 et 1 700 centimètres cubes.

Le cubage direct est difficile à cause de la fragilité du spécimen, de ses pertes de substance et des lacunes que présente la base du crâne..... Avec des grains de millet, je suis arrivé avec MM. Verneau et Rivet à fixer à 1 600 centimètres cubes environ

(chiffre exact calculé, 1 626 centimètres cubes) la capacité crânienne de l'homme de La Chapelle-aux-Saints.

Si bien qu'à s'en tenir aux pures doctrines transformistes et en restant sur ce terrain nous sommes forcés de constater qu'entre l'individu de La Chapelle-aux-Saints, entre ceux de Néanderthal ou de Spy et un singe anthropoïde il y a un abîme.

Nous aurions dû, en remontant vers les temps primitifs, voir diminuer insensiblement le fossé creusé entre l'homme et la bête, et c'est précisément le contraire que nous constatons. La capacité des crânes néanderthaloïdes est supérieure à la moyenne des français.

Loin d'appartenir à des « candidats à l'humanité », comme on l'a dit récemment, on arrive par cette méthode à montrer que ces crânes ont appartenu à de véritables hommes.

Les différences de milieu, conditions climatiques ou autres, peuvent bien amener des variations, changer les caractères des squelettes, modifier le corps, créer des races, en un mot. Elles sont impuissantes à changer l'espèce, et rien dans la science ne peut infirmer notre croyance à un acte spécial de Dieu créant l'Homme dans un état de perfection qu'il n'a su conserver.

Sur ce témoignage purement anatomique viennent s'en greffer d'autres qui, à nos yeux, revêtent une valeur autrement significative.

Le type néanderthaloïde n'est pas particulier à l'époque paléolithique; il est de tous les temps et de tous les pays. On a trouvé des quantités de crânes analogues à ceux de l'homme moustérien dans des sépultures néolithiques et même historiques, gauloises ou franques. On peut citer plus près de nous le crâne de Robert Bruce, le glorieux roi d'Ecosse; celui de saint Mansuy, évêque de Toul au IV^e siècle, celui de Kai Lykke, gentilhomme danois, dont on peut voir le squelette au musée de Copenhague, etc., etc.

Carl Vogt cite un de ses amis, médecin aliéniste distingué, dont le crâne et plus particulièrement les arcades sourcilières rappellent tout à fait le type de Néanderthal.

Ces caractères ne sont nullement incompatibles avec un développement intellectuel élevé et ne sauraient légitimer le moindre rapprochement entre l'homme et le singe.

Autre preuve : vous n'avez jamais entendu dire qu'un animal quelconque pût se préoccuper d'ensevelir ses semblables et d'imaginer des rites funéraires? Sans doute, pour la conservation de l'espèce, l'Auteur de la nature a mis dans l'animal un instinct qui, bien souvent, le porte à assurer les conditions d'existence à sa progéniture.

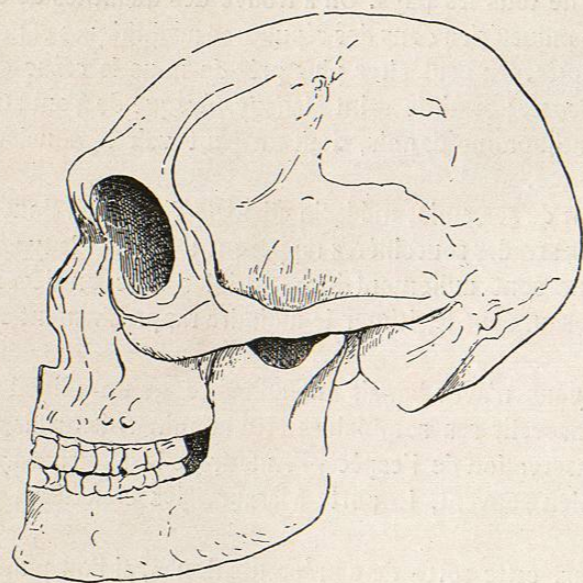
Dans certains cas, cette sorte de « préoccupation », si l'on pouvait employer ce mot en la circonstance, s'adresse à des êtres que les parents ne connaîtront jamais. La doctrine de l'évolution expliquera ces faits bien difficilement, si tant est qu'elle y arrive. Mais ce qu'elle essaierait vainement de nous faire comprendre, c'est la raison que pourrait avoir l'animal d'ensevelir les siens et d'apporter à cet acte toutes les précautions que relèvent les archéologues dans les sépultures paléolithiques.

M. de Mortillet avait compris toute la force de l'argument qu'il fallait écarter

à tout prix, et, suivant le mot de M. l'abbé Breuil, il avait depuis longtemps « promulgué le dogme de l'irréligiosité » des races paléolithiques.

Malheureusement, les faits sont là : on constate des sépultures en beaucoup d'endroits, aussi bien à Spy qu'à La Chapelle-aux-Saints.

Dans cette dernière station, on « avait creusé une fosse de forme presque rectangulaire de 1^m,45 sur 1 mètre et 0^m,30 de profondeur. On avait déposé le squelette avec soin, la tête dans un angle, soutenue par quelques pierres, le bras droit ramené vers elle, et au-dessus un os large de bison. Tout à côté, on avait placé ou jeté une patte de bison et un fragment de colonne vertébrale de renne. On ne traite pas ainsi un être auquel on n'attribue plus de valeur, pour qui on n'éprouve aucun respect. Si on ne voit dans l'homme qu'une machine qui s'arrête après avoir fonctionné un certain temps, on l'abandonne, on l'écarte même comme une chose encombrante et gênante, quand il devient cadavre en décomposition. Si on le respecte, c'est qu'on a une idée plus ou moins vague de quelque chose qui survit au corps. Ainsi l'homme primitif était religieux, puisque les plus anciens squelettes retrouvés étaient enterrés, et la religion apparaît à la science comme un des traits les plus anciens de l'humanité. »



CRANE D'AUSTRALIEN



CHAPITRE IX

L'AGE DU RENNE

B IEN des siècles se sont écoulés depuis que l'homme a dû pour la première fois chercher un abri dans les cavernes.

Le régime pluvieux a disparu, et les plaines de l'Europe, soumises à un froid de plus en plus intense, offrent en maint endroit l'aspect des steppes de la Sibérie.

Le sol des vallées a été renouvelé par les graviers, les limons et les sables que roulaient les torrents et les larges fleuves de l'époque précédente.

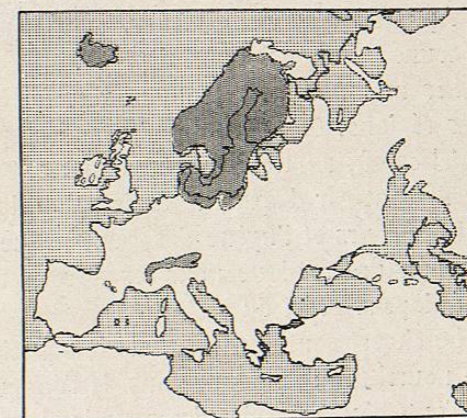
La puissance des agents atmosphériques a déterminé une telle érosion que les dépôts atteignent en bien des régions une hauteur extraordinaire.

Lorsqu'on parcourt certaines contrées méridionales comme le désert africain, en face de Gabès, après la période annuelle des grandes pluies, on est étonné de cette puissance d'érosion ; les torrents ne suivent presque jamais le lit qu'ils se sont creusé les années précédentes. Le sol est raviné par endroits jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur, et les eaux, qui se précipitent vers la mer, entraînent avec elles des masses inimaginables de terrains meubles.

Or, ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux n'est rien en comparaison de ce qui devait avoir lieu aux moments de la fonte des grands glaciers de l'époque tertiaire et quaternaire.

Est-il étonnant que nous trouvions des squelettes humains enfouis sous des couches de terre, de graviers ou d'argile d'une quarantaine de mètres d'épaisseur et souvent davantage ?

De même, la puissance des dépôts calcaires dépend de la teneur en acide carbonique des pluies ou des eaux envahis-

EUROPE
PENDANT LA QUATRIÈME ÉPOQUE GLACIAIRE